


PETR du PAYS du CENTRE OUEST BRETAGNE

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Membres
23

Membres titulaires présents	Membres suppléants Présents votants
11	1

Date de convocation
27/06/2024

Acte rendu exécutoire transmis à la Préfecture le : 10/07/2024

Acte affiché le : 10/07/2024

L'An deux mille vingt-quatre, le 3 juillet, s'est réuni le Comité Syndical du Pays du Centre Ouest Bretagne (PETR), sous la présidence de Monsieur Jean-Charles Lohé.

Titulaires présent.e.s votant.e.s : Annick Barré, Dominique Cogen, Jean-François Dumonteil, Joëlle Le Bihan, Hubert Le Lann, Jean-Charles Lohé, Jacqueline Mazéas, Michel Morvant, Éric Prigent, Bernard Saliou, Patrick Urien.

Titulaires votant.e.s excusé.e.s : Tugdual Braban, Renée Courtel, Françoise Guillerm, Catherine Henry, Rollande Le Borgne, René Le Moullec, Sandra Le Nouvel, Rémy Le Vot, Guillaume Robic.

Titulaires votant.e.s non excusé.e.s : Yann Jondot, Jean-Yves Philippe, Christian Troadec

Suppléant.e.s présent.e.s votant.e.s : Eléonore Kogler

Suppléant.e.s excusé.e.s : Christian Faivret, Paul Cozic

Sélection prestataire pour l'accompagnement à la conception d'aires d'accueil pour camping-cars et vans et pour la réalisation d'un guide de préconisations

La Destination Cœur de Bretagne - Kalon Breizh, avec le soutien de la Région Bretagne, s'est engagée dans une démarche visant à encourager la conception et l'aménagement d'aires d'accueil et/ou de services pour camping-caristes et vanlifers fonctionnelles, singulières qui tiennent compte de l'identité du territoire et qui répondent de façon exemplaire aux enjeux des transitions.

Pour mener à bien cette démarche, la Destination a lancé :

- Un appel à projets visant à identifier les porteurs de projets intéressés pour réaliser un projet répondant aux objectifs du territoire,
- Une consultation pour sélectionner un prestataire chargé d'accompagner la Destination dans la mise en œuvre de son projet

Afin de sélectionner ce prestataire, une consultation a été lancée fin février 2024 dans le cadre d'un marché public en procédure adaptée. Il s'agit d'un marché à bons de commande.

La consultation portait sur 2 missions :

- Mission 1 : accompagnement individuel des lauréats de l'appel à projets.
- Mission 2 : réalisation d'un guide de préconisations destiné à l'ensemble des gestionnaires d'aires d'accueil.

Trois candidats ont répondu à la consultation :

- Le Groupement composé de l'Atelier d'architecture Nathalie Lespiaucq / FiConseils / Code Couleurs
- Le Groupement Onésime Paysage
- Le cabinet Artelia

Suite à l'analyse de ces trois candidatures, le comité de sélection composé d'élus et de techniciens de la Destination et de la Région Bretagne s'est réuni le 13 mai dernier pour auditionner les 2 groupements candidats. Le cabinet Artelia n'a pas été retenu pour les auditions.

A l'issue de ces auditions, des précisions complémentaires ont été demandées, dans le cadre d'une négociation auprès des deux candidats.

Toutes ces étapes ont permis de recueillir l'ensemble des informations nécessaires pour compléter la grille d'analyse.

C'est le groupement composé de l'Atelier d'architecture Nathalie Lespiaucq / FiConseils / Code Couleurs qui obtient la meilleure note.

BUDGET PRÉVISIONNEL

Le budget prévisionnel pour cette mission avait été estimé à :

- 96 000 € HT (115 200 € TTC) pour la phase 1 sur la base de 15 projets accompagnés soit un estimatif de 6 400€ (7 680€ TTC) par projet
- 12 000 € HT (14 400 € TTC) pour la phase 2 concernant le guide des préconisations

L'offre de prix du groupement négociée est la suivante :

- Mission 1 : accompagnement individuel des lauréats de l'appel à projets.

78 600€ HT soit 94 320 TTC sur la base de 15 projets soit 5 240 € HT soit 6 288 € TTC par projet

L'appel à projets ayant permis de retenir 13 lauréats, la Destination va allouer à cette mission 1 un budget de 68 120 € HT soit 81 744 € TTC.

Dans le cadre de cette mission 1, la Destination va solliciter l'enveloppe Investissement de la Région Bretagne à hauteur de 40 872 € TTC.

Les 50% restants seront refacturés aux 13 lauréats de l'appel à projets soit 3 144 € TTC par porteur de projet.

- Mission 2 : réalisation d'un guide de préconisations destiné à l'ensemble des gestionnaires d'aires d'accueil.

11 200 € HT soit 13 440 € TTC pour la phase 2 concernant le guide de préconisations.

4 800 € HT soit 5 760 € TTC de réunions en présentiel et/ou visio.

Soit un total de 19 200 € TTC.

Dans le cadre de cette mission 2, la Destination va solliciter l'enveloppe fonctionnement de la Région Bretagne à hauteur de 15 360 € TTC.

Le reste à charge a été intégré au budget 2024 de la Destination Cœur de Bretagne.

Le comité syndical,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Valide le choix d'attribuer le marché au groupement composé de l'Atelier d'architecture Nathalie Lespiaucq/ FiConseils / Code Couleurs pour mener les missions 1 et 2 de la consultation de marché public citée en objet ;
- Valide le budget alloué à cette mission
- Autorise le Président à signer l'ensemble des pièces de finalisation et de passation du marché public
- Autorise le Pays du Centre Ouest Bretagne à solliciter l'enveloppe Investissement de la Région à hauteur de 40 872 € pour la mise en œuvre et le paiement de la mission 1
- Autorise le Pays du Centre Ouest Bretagne à solliciter l'enveloppe Fonctionnement de la Région à hauteur de 15 360 € pour la mise en œuvre et le paiement de la mission 2
- Autorise le Président à prendre toute décision concernant l'exécution et le règlement lié à ce projet.

Le Président,
Jean-Charles Lohé

